

## Politiques économiques de l'Amérique latine

Les gouvernements avec lesquels nous nous sommes entretenus ont tous fait valoir la très grande importance qu'ils attachent au développement économique et à l'industrialisation. Dans tous les cas, les gouvernements eux-mêmes, au moyen d'institutions spécialement chargées de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes de développement, jouent un rôle de premier plan dans l'établissement et l'application de ces politiques à long terme.

Dans certains cas, le mot d'ordre de la politique économique est de trouver un substitut aux importations par une élévation des tarifs ou l'imposition de restrictions sur les biens non essentiels. Mais on constate de plus en plus qu'il faut se rapprocher d'un état de plus grande concurrence et, dans plusieurs pays, on s'intéresse de plus en plus à la possibilité d'un commerce d'exportation.

Bien que la plupart des pays latino-américains aient à coeur de conserver un certain degré de contrôle et de direction sur les investissements étrangers, ils se sont tous dits vivement intéressés à un accroissement des investissements privés en provenance du Canada.

Etroitement liées aux programmes de développement économique de chacun de ces pays, diverses mesures importantes ont été prises en vue de l'intégration économique de l'Amérique latine: création de l'Association de libre-échange latino-américaine, propositions portant sur un traité des Andes et le Marché commun de l'Amérique centrale. Bien que dans certains cas ces organismes éprouvent des difficultés et des retards, ils commencent à exercer une certaine influence. En particulier, ils incitent la mise au point de mesures complémentaires destinées à encourager la spécialisation et la rationalisation, en réservant certaines facilités de production à tel ou tel pays.

Quelle que soit la forme que l'intégration économique de l'Amérique latine revêtira dans les années à venir, elle aura peut-être des incidences défavorables sur le commerce canadien, mais, en augmentant le pouvoir d'achat, elle créera aussi de nouvelles occasions et de nouveaux défis pour les relations commerciales et économiques du Canada avec ces pays.

### Commerce bilatéral

Le Canada applique déjà la clause de la nation la plus favorisée à chacun des pays de cette région, soit par des accords commerciaux directs, soit en vertu du GATT. A Caracas, la mission a signé le renouvellement annuel du modus vivendi qui existe entre le Canada et le Venezuela. A Bogota, il a été convenu de l'opportunité de conclure entre le Canada et la Colombie, dès que ce sera possible, un accord commercial direct qui remplacerait le traité britannique, lequel régit les relations commerciales des deux pays depuis longtemps.